

Pas de majorité pour la laïcité, vive la neutralité ?

PARLEMENT Les formations politiques sont divisées en leur sein

► Le débat sur la laïcité de l'Etat ne manque pas d'intérêt mais bien d'une majorité parlementaire.

► La « neutralité », en revanche, pourrait réunir les partis.

► On parle aussi d'un « préambule » sur les valeurs dans la Constitution.

ANALYSE

Le débat sur la laïcité de l'Etat, visant à insérer la notion dans la Constitution, a toute sa place dans les médias. Pas encore dans les enceintes parlementaires, mais on y vient : le parlement bruxellois s'apprête à ouvrir le dialogue (et la controverse, assurée) sur le sujet, la Chambre y pense. Est-ce à dire que c'est plié ? Loin de là. Tout semble indiquer que la « laïcité politique » attendra. Problème, en effet : le débat, tout le monde est preneur, mais la majorité reste introuvable (à court terme, s'entend). La question, complexe, divise les partis en leur sein, traversés de courants.

Méfiance du monde catholique

On peut résumer toutefois, en

simplifiant : le CD&V ne veut pas en entendre parler, le CDH non plus, les verts pas beaucoup plus, la N-VA est rétive, les socialistes sont acquis en substance mais partagés sur le concept, comme les libéraux, proactifs pour leur part dans les discussions. En définitive, seuls les amarantes - Olivier Maingain, Didier Gosuin - sont demandeurs d'un débat et preneurs d'une modification de la Constitution qui ferait une place à la « laïcité politique ».

L'électrocardiogramme n'est pas plat pour autant. Le débat vit. On y met du cœur. Et tout cela pourrait accoucher d'une notion limitrophe, la « neutralité » de l'Etat - et ce n'est pas une souris. On sait que chez nous, la « laïcité » a une dimension militante embarrassante (Richard Miller l'expliquait récemment : elle présente un caractère ambigu parce qu'elle vise aussi bien la séparation des Eglises et de l'Etat que l'opposition aux religions). A tort ou à raison, elle suscite la méfiance, quand ce n'est l'hostilité, dans le monde catholique - où l'on craint pour le statut de l'enseignement libre, au passage pour le financement du culte. Trop loin, trop fort.

La « neutralité » (qui n'est pas

prévue expressément par la Constitution à l'heure actuelle), elle, semble acceptable. Elle permet d'affirmer la séparation de l'Eglise et de l'Etat et, dans le même temps, de régler son sort au port des signes convictionnels dans les services publics et auprès des autorités de l'Etat (le fameux « débat sur le voile », qui, on le sait, pour de bonnes et de mauvaises raisons, mobilise les énergies et « parle » à l'opinion publique). Elle permet aussi d'affirmer, par extension, l'égalité hommes-femmes.

Grand promoteur des discussions à la Chambre, Patrick Dewael, chef de groupe VLD, verrait bien les parlementaires, en plus de la neutralité, s'entendre, nous explique-t-il, sur la rédaction d'un « préambule » dans la Constitution, un « *texte principal* » qui aurait trait à nos « *valeurs communes* ». Le préambule + la neutralité = peut-être le compromis possible.

Possible et compliqué quand même : « neutralité » ou « laïcité politique », on joue sur les mots, et certains (on y reviendra) jugent même qu'au fond, en creusant l'affaire philosophiquement, le premier concept est le plus radical. Ne le dites pas trop fort. ■

DAVID COPPI

HENDRIK VUYE (N-VA)

« La laïcité ? Non »

Chef de groupe N-VA à la Chambre (il se consacra bientôt à redéfinir le programme institutionnel de son parti), Hendrik Vuye ne veut pas de la laïcité dans la Constitution : « Ce serait un trop grand changement, nous ne sommes pas la France, ni la Turquie, il y a chez nous des réalités historiques différentes, je pense par exemple à l'enseignement libre, et il ne faut pas bouleverser les choses. Donc, nous sommes d'accord pour ouvrir un débat au Parlement, comme le demande Patrick Dewael, mais nous ne croyons pas qu'il soit utile de modifier la Constitution. Quant à la neutralité, là aussi, pourquoi changer la Constitution ? Le Conseil d'Etat a expliqué que la notion existe de fait, pas besoin de modifier les textes. »

D.CI